

Le bilan de compétences « Évolution prévue »

Public visé : Tout public

Pré-requis :

Toute personne volontaire, souhaitant à différentes étapes de sa vie faire le point sur ses compétences, aptitudes et motivations

Durée de formation en heures et en jours :

14H sur 3 mois maximum

Objectifs pédagogiques :

Le bilan de compétences permet d'analyser les compétences professionnelles et personnelles du bénéficiaire et de définir un projet professionnel et éventuellement de formation.

Accessibilité :

Les actions se déroulent dans des locaux accessibles aux Personnes en situation de handicap. ACTEFI est engagé dans la démarche d'accessibilité des organismes de formation pilotée par la Ressource Handicap Formation

Les outils accessibles sur la plateforme e-learning favorisent une ergonomie diversifiée.

Contact :

Valérie MARCEROU

Tel : 06 30 98 34 09

Mail :

contact@actefiformation.com /
direction@actefiformation.com

Tarif : 1200 euros net de taxes

Cadre réglementaire :

Les bilans de compétences définis à l'article R. 6313-4 du code du travail ont pour objet de permettre à des travailleurs d'analyser leurs compétences professionnelles et personnelles, ainsi que leurs aptitudes et leurs motivations afin de définir un projet professionnel et, le cas échéant, un projet de formation.

ACTEFI s'engage à proposer une prestation conforme aux dispositions des articles du code du travail « de R.6313-4 à R.6313-8 »

Méthodes et outils pédagogiques

Les modalités pédagogiques varient en fonction des besoins, des attentes et disponibilités du bénéficiaire (durant ou hors temps de travail)

L'accompagnement s'appuie sur une forte réflexivité et apports méthodologiques pour l'élaboration du dossier par le bénéficiaire Utilisation d'une plate-forme pédagogique accessible à distance, outils et bilans numérisés, utilisation de tests psychotechniques, d'aptitudes, de personnalité et motivations.

L'accompagnement est réalisé par un consultant certifié en bilan de compétences et tests psychotechniques.

Contenu :

Le bilan comprend obligatoirement trois phases.

Le temps consacré à chaque phase varie selon les actions conduites pour répondre au besoin du bénéficiaire

L'entretien préalable à la réalisation du bilan (gratuit et sans engagement) permet de clarifier les attentes du bénéficiaire et de présenter le déroulement du bilan (Objectifs méthodes, outils)

Une phase préliminaire qui a pour objet :

- ✓ De valider l'engagement du bénéficiaire
- ✓ D'établir un programme co-construit

Une phase d'investigation permettant au bénéficiaire :

d'analyser ses motivations et intérêts professionnels et personnels ;

- ✓ d'identifier ses compétences et aptitudes professionnelles et personnelles et le cas échéant, d'évaluer ses connaissances générales
- ✓ de déterminer ses possibilités d'évolution professionnelle.

Une phase de conclusion qui permet au bénéficiaire :

- ✓ de prendre connaissance des résultats détaillés de la phase d'investigation
- ✓ de recenser les facteurs susceptibles de favoriser ou non la réalisation d'un projet professionnel et le cas échéant,
- ✓ d'un projet de formation
- ✓ de prévoir les principales étapes de la mise en œuvre de ce projet.

La phase de conclusion du bilan de compétences, se termine par la présentation au bénéficiaire du document de synthèse. Le document de synthèse est élaboré pendant la phase de conclusion du bilan de compétences. La synthèse est la propriété du bénéficiaire

Un entretien de suivi à 6 mois est programmé à l'issue du bilan

Financement : CPF – Plan développement des compétences des entreprises – financement individuel

Évolution Prévue

Vos attentes pour la réalisation de ce bilan : Vous souhaitez vérifier l'adéquation entre votre profil et le (ou les) propositions d'évolution faites dans votre entreprise pour sécuriser votre choix et envisager les éventuelles actions à mettre en place sur les écarts constatés.

Phase	Contenu	Modalités
Préliminaire 2H	Diagnostic et identification des contenus personnalisés	Entretiens individuels et autodiagnostic
Investigation Durée moyenne : 10H	<ol style="list-style-type: none"> 1 Analyse des compétences et soft skills mises en œuvre dans le parcours antérieur 2 Retour et réflexivité sur les compétences et soft skills 3 Analyse des compétences et soft skills des postes visés 4 Retour et réflexivité sur les compétences et soft skills des postes visés 5 Tests personnalisés en fonction (Personnalité, valeurs, niveau, ...) 6 Restitution des tests 7 Atelier thématique (confiance en soi, prise de parole, dispositifs de financement de formation, approfondissement valeurs ...) 8 Mesure des écarts / Identification des solutions pour les combler 9 Identification des éventuels besoins de formation et prise de contact avec centres de formation 10 Elaboration du plan d'action de mise en œuvre 	<p>Alternance de temps de travail individuels, d'entretiens personnalisés, de tests et de démarches personnelles.</p> <p>Les entretiens se déroulent soit en présentiel soit à distance selon le planning défini avec vous.</p> <p>Tout au long de votre bilan, vous avez accès à une plateforme elearning et des contenus personnalisés</p>
Conclusion 2H	<p>Remise de la synthèse qui comprend :</p> <p>Les circonstances du bilan</p> <p>Les compétences et aptitudes du bénéficiaire au regard des perspectives d'évolution envisagées</p> <p>le cas échéant les éléments constitutifs du projet professionnel et éventuellement du projet de formation du bénéficiaire</p> <p>Les principales étapes prévues pour la réalisation de ce projet.</p> <p>L'élaboration d'un plan d'action</p>	<p>Soumission de la synthèse pour validation du bénéficiaire</p>

[Lien CPF Grenoble](#)

[Lien CPF Bourgoin-Jallieu](#)

[Lien CPF La Côte Saint André](#)